

L'information économique

La Mutualité sociale agricole au chevet des exploitants

Toutes les exploitations agricoles de l'Aube ne parviendront pas à passer l'hiver dans de bonnes conditions. Avec 40 % d'entrées en plus par rapport à l'année dernière, la cellule Réagir de l'Aube ne chôme pas. Réagir regroupe plusieurs organisations professionnelles agricoles, dont la Mutualité sociale agricole (MSA), et a pour but d'accompagner les exploitations en difficulté.

« Un planning très serré »

Parmi les mesures d'aide que propose la MSA, on trouve la possibilité de basculer d'une assiette triennale à une assiette annuelle (dite « option N-1 ») pour calculer les cotisations sociales. La MSA Sud-Champagne, qui couvre les départements de l'Aube et de la Haute-Marne, a envoyé un courrier à 4 500 exploitants susceptibles d'en bénéficier. Mais pour l'exploitant qui souhaite en profiter, il ne faut pas attendre : la demande doit être adressée par



Stéphane Antigny, directeur de la MSA Sud-Champagne.

lettre avant le 30 octobre à la MSA. Et l'organisme de protection sociale s'attend à un afflux de dossiers. « On fait face à un planning très serré » pour traiter les dossiers des exploitations en difficulté, explique Stéphane Antigny, directeur de la MSA Sud-Champagne. La date limite

de paiement a été reportée au 14 décembre, mais « on craint d'avoir à faire une émission rectificative », poursuit Stéphane Antigny.

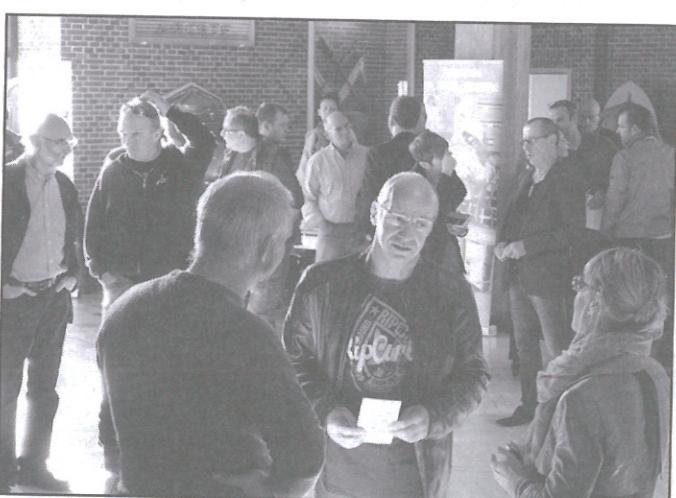
Pour le directeur de la MSA Sud-Champagne, la question « de la viabilité de certaines exploitations doit être posée ».

En d'autres termes : « Il faut trouver des solutions pour les exploitations qui ne sont pas viables, pour pouvoir concentrer les aides sur celles qui le sont. » La difficulté, c'est qu'il n'existe à ce jour plus d'aide « à la sortie du milieu agricole ».

La Capeb réunit tous les métiers

Ce qu'ils font à la Capeb, c'est vraiment très bien. Moi, j'avais déjà suivi la formation pour gérer les entreprises artisanales qui était très complète, très pratique, très adaptée à notre quotidien. Une journée comme celle-là, ça permet de tenir à jour ses connaissances avec un contexte réglementaire qui évolue sans cesse », confie un « conjoint-collaborateur » à la sortie d'une des sessions d'information de la Capeb, organisée récemment à la Maison des compagnons de Troyes. « C'est la première fois que nous réunissons toutes les sections professionnelles sur une même journée et, devant le succès de l'opération, je pense que nous allons le refaire », se félicite Alexandra Macloud-Wirtz, chargée de formation à

la Capeb de l'Aube, le syndicat des artisans du bâtiment. Organisées par métier, les sections de la Capeb ont l'habitude de se réunir pour évoquer l'actualité réglementaire et technique de leurs métiers. Les peintres sont avec les peintres, les plombiers avec les plombiers, etc. « Là, on les a tous réunis pour un premier cycle de conférences interprofessionnelles : marchés (RGE, certificat d'économie d'énergie...), hygiène et sécurité (compte pénibilité, amiante...) et ressources humaines (entretien annuel obligatoire, complémentaire santé...). Puis les sections se sont réunies autour de leurs problématiques, le tout avec des pauses qui ont permis aux artisans de se rencontrer », se réjouit Alexandra Macloud-Wirtz. Soixante-dix entreprises



Les artisans ont pu échanger au-delà du cercle des préoccupations de leurs métiers.

ont participé à la journée. Devant le succès, la Capeb envisage de mettre en place deux journées de ce type par an. Une

à l'automne et une autre à la reprise des chantiers au début du printemps.

Bruno DUMORTIER